



PRIX DÉPARTEMENTAL DU PAYSAGE -2018

Le livret des lauréats



A partir de 2006, date à laquelle la Convention européenne du paysage entre en vigueur en France, le Département de la Gironde décide d'adopter les principes de recommandations de ce traité et de s'engager pleinement dans une Politique paysagère. Il reconnaît en particulier le principe selon lequel « le paysage participe de manière importante à l'intérêt général, sur le plan culturel, environnemental et social, et qu'il constitue une ressource favorable à l'activité économique dont une protection, une gestion et un aménagement appropriés peuvent contribuer à la création d'emplois».

Depuis maintenant dix ans, le Département conduit une action publique qui a pour objectif de préserver la capacité et la qualité d'accueil, en garantissant l'équilibre écologique et paysager du territoire départemental.

En 2017, guidé par cette même ambition, le Département de la Gironde fait le choix d'innover et de créer le Prix Départemental du Paysage. Ce prix récompense les initiatives paysagères exemplaires sur le territoire girondin, en prenant en compte les atouts territoriaux, les ressources naturelles, et les spécificités paysagères locales. Seront ainsi valorisées les démarches globales et innovantes qui mettent en avant l'intérêt sociétal du paysage.

Cette deuxième édition récompense des projets d'aménagements paysagers réalisés par des collectivités qui ont bénéficié du soutien financier du Département à travers le «dispositif en faveur de la valorisation des paysages».

**Le Président du Département
Jean-Luc Gleyze**



LES LAUREATS DU PRIX DÉPARTEMENTAL DU PAYSAGE - 2018

Commune de La Teste-de-Buch. Renaturation des prés salés Ouest

Equipe de maîtrise d'oeuvre

- Atelier ACANTHE Paysagiste concepteur
- Didier GOURMELON Architecte
- Raphael ZUMBIEHL Ecologue
- INGEROP Infrastructure
- SOGREAH Hydrologie

Commune d'Arsac. Projet de réaménagement du bourg

Maîtres d'oeuvre

- Yannick CHARLES Paysagiste concepteur
- Emmanuel PRIEUR Paysagiste concepteur

Commune de Floirac. Fil vert du parc des coteaux de Garonne

Equipe de maîtrise d'oeuvre

- Graziella BARSACQ Paysagiste concepteur
- Anne DELARCHE-JOLI Ecologue
- Aurélie CANDAU - ARTELIA Hydrologie et Environnement
- Olivier PARCOLLET - Ingénieur forestier ONF



Prix départemental du paysage 2018.

Commune de La Teste-de-Buch. Renaturation des prés salés Ouest

La commune a été récompensée pour la réhabilitation des Prés salés Ouest. Un vaste parc paysager maritime a été ainsi créé, révélant toute la richesse paysagère et environnementale d'un site emblématique du bassin d'Arcachon.





Prix départemental du paysage 2018.

Commune d'Arsac. Projet de réaménagement de bourg

La commune a été récompensée pour la réhabilitation complète des espaces publics du bourg.
A travers ce projet, une profonde transformation a été opérée procurant une ambiance paisible de qualité à travers tout le centre du village.





Prix départemental du paysage 2018.

Commune de Floirac. Fil vert du parc des coteaux de Garonne

La commune a été récompensée pour la mise en œuvre de la première phase du «Fil Vert», cheminement qui s'inscrit dans le vaste projet intercommunal du Parc des Coteaux de Garonne. Il contribue, grâce à une intervention sensible et respectueuse de l'environnement, à la continuité piétonne qui reliera l'ensemble des parcs entre Floirac et Bassens.





Direction Environnement